



Appel à propositions

SERVICES DE

**Renforcement des méthodes participatives et
Adaptation des outils d'appui à l'entrepreneuriat**

APPEL À PROPOSITIONS

N° : OIM/RBT/RFQ/2022/021

Mission de l'OIM au Maroc

Projet : USAID FORSATY

Appel à propositions

Renforcement des méthodes participatives et adaptation des outils d'appui à l'entrepreneuriat

L'Organisation internationale pour les migrations (ci-après dénommée l'OIM) se propose d'engager des prestataires de service pour le projet : USAID FORSATY pour laquelle cet appel à propositions est publiée.

L'OIM invite les prestataires de service à fournir leur proposition technique et financière pour la fourniture des services suivants : Renforcement des méthodes participatives et adaptation des outils d'appui à l'entrepreneuriat. des informations complémentaires sur les services sont fournies dans les Termes de Références (TDR) ci-joints.

Les prestataires de services seront sélectionnés sur la base des critères décrits dans cette Appel à propositions.

L'appel à propositions est constitué des documents suivants :

Section I. Instructions aux prestataires de services ;

Section II. Termes de références ;

Les propositions doivent être soumises par courriel à l'adresse email suivante : moroccoprocurement@iom.int au plus tard le 08 décembre 2022 à 00 :00. Les propositions reçues tardivement ne seront pas acceptées.

Chaima Knaina

Adjointe administrative Achats

Table des Matières

Section I - Instructions aux prestataires de Services3
Section II. Termes de référence Erreur ! Signet non défini.

Section I - Instructions aux prestataires de services

1. Introduction

- 1.1 Les entités privées, les associations et les coopératives sont qualifiées pour soumettre une proposition. Les propositions constituent la base des négociations contractuelles devant aboutir à un contrat signé le prestataire sélectionné.
- 1.2 Les soumissionnaires ne doivent pas être engagés à une mission quelconque qui serait en conflit avec leurs obligations présentes ou passées vis-à-vis d'autres entités adjudicatrices, ou qui les placerait dans une position qui les empêche d'être en mesure de mener à bien la mission au mieux des intérêts de l'OIM.
- 1.3 L'OIM n'est pas tenue d'accepter toute proposition et se réserve le droit d'annuler le processus de sélection à tout moment avant l'attribution du contrat, et ce, sans encourir de responsabilité vis-à-vis des prestataires de services

2. Manœuvres collusoires, frauduleuses et coercitives

- 2.1 Le Règlement intérieur de l'OIM exige que le Personnel de l'OIM dans son ensemble, les soumissionnaires, fabricants, fournisseurs ou distributeurs se conforment aux normes les plus strictes en matière de déontologie pendant le processus de passation et d'exécution de tous contrats. L'OIM rejette toute proposition des soumissionnaires et peut, le cas échéant, mettre fin à leur contrat s'il est établi qu'ils se sont livrés à des manœuvres collusoires, frauduleuses ou coercitives.

3. Clarifications et amendements des documents d'appel à propositions

- 3.1 À tout moment avant la soumission des propositions, l'OIM peut, pour quelque raison que ce soit, sur sa propre initiative ou en réponse à une clarification, modifier l'appel à propositions.

- 3.2. Les prestataires peuvent demander des clarifications sur toutes parties de l'appel à propositions. La demande doit être adressée par écrit et soumise à l'OIM à l'adresse indiquée dans l'appel à propositions.

4. Préparation des propositions

- 4.1 L'Offre du prestataire de services doit comprendre les éléments suivants :
- a) la proposition technique
 - b) la proposition financière
- 4.2 La proposition, ainsi que toutes correspondances relatives partagées par les prestataires de services et l'OIM doivent être en français. Tous les rapports préparés par le prestataire de services doivent être en français.
- 4.3 Les prestataires de services sont appelés à fournir le prix de leur service en MAD
- 4.4 Les termes et la méthode de paiement doivent être clairement spécifiés.

5. Proposition technique

- 5.1 La proposition technique doit fournir les informations suivantes :
- a) Une brève description du profil du prestataire de Services et un résumé de l'expérience récente de chaque partenaire sur des missions similaires, incluant des exemples de productions récentes
 - b) Une description de la méthodologie de travail pour exécuter la mission
 - c) La liste de l'équipe professionnelle proposée par domaine d'expertise, leurs positions et les tâches qui seraient confiées à chaque membre de l'équipe professionnelle
 - d) Le CV du personnel proposé
 - e) Un calendrier qui indique le temps proposé pour entreprendre les activités indiquées dans le plan de travail

6. Proposition financière

- 6.1 La proposition financière doit comprendre tous les coûts afférents à la mission, ces coûts doivent être ventilés par activité, incluant
- a) rémunération du personnel

b) les dépenses tels transports, équipement, hôtels, organisation des événements, outils de travail...etc.

c) toutes les taxes applicables

7. Évaluation

- 7.1 Les propositions seront évaluées sur la base de leur conformité aux termes de référence, aux exigences de l'appel à propositions et sur application des critères d'évaluation faisant partie des termes de référence.
- 7.2 Une proposition est rejetée à ce stade si elle ne répond pas aux aspects importants des termes de référence.

8. Attribution du Marché

Le contrat sera attribué par voie d'un avis d'attribution.

Le prestataire de services est censé commencer sa mission à la date du 2 Janvier 2023.

-

Section 2 – Termes de référence

Renforcement des méthodes participatives et adaptation des outils d'appui à l'entrepreneuriat

Contexte

L'entrepreneuriat connaît ces dernières années un regain d'attention, qui s'explique par une plus grande prise de conscience par les acteurs, de son importance. Cependant, malgré les efforts consentis pour promouvoir la culture entrepreneuriale et augmenter le nombre d'entrepreneurs et de projets économiques, les difficultés restent nombreuses et sont de divers ordres (accès, adaptation des formations, ressources financières, adaptabilité à la transformation économique et à l'évolution technologique, continuité de l'activité économique dans le temps).

Le programme FORSATY, de l'Agence américaine pour le développement international (USAID) est mis en œuvre par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Le programme FORSATY travaille avec des organisations de la société civile, des institutions publiques et le secteur privé pour favoriser l'émergence d'environnements urbains inclusifs, stables et résilients ; des environnements qui permettent aux groupes en marge, jeunes, femmes et autres, de rêver et accéder à un avenir meilleur. FORSATY renforce également la participation en développant l'initiative civique et en promouvant une gouvernance réactive et efficace.

Le Programme travaille avec des partenaires de la région Tanger-Tétouan-Al-Hoceima pour élargir l'accès à l'entrepreneuriat aux groupes dont le niveau d'éducation et/ou les conditions socioéconomiques sont faibles, constituant un obstacle à l'accès à l'information, l'orientation, et réduisant les chances de réussite dans les conditions actuelles des programmes d'appui à l'entrepreneuriat. Dans ce contexte, le Programme travaille avec des partenaires offrant des services aux entrepreneurs afin de développer des méthodes, outils et approches favorisant la réussite des parcours par un large éventail de profils, incluant les groupes de faible niveau socioéconomique. Ces méthodes doivent non seulement augmenter les taux de réussite des plus vulnérables, mais également améliorer l'efficacité des programmes d'appui à l'entrepreneuriat auprès de l'ensemble des participants.

Mandat

Le prestataire aura le mandat de renforcer la capacité d'environ 20 agents d'accompagnements actifs au sein de divers programmes d'appui à l'entrepreneuriat, sur les méthodes et approches participatives et de produire de à partir de matériel existant, de manière participative, une série de manuels et d'outils adaptés à un public dont le niveau éducatif est relativement faible.

L'activité équipera des agents de l'appui à l'entrepreneuriat avec des compétences adaptées pour mener des actions de pré et post création utilisant des méthodes de formation et

d'accompagnement participatives orientées sur l'engagement et le développement personnel de l'entrepreneur.

La formation va permettre aux agents d'intégrer des méthodes de facilitation, de dynamiques de groupe, et d'appliquer les principaux outils de la communication pédagogique.

Le prestataire travaillera étroitement avec le personnel du programme ; ce dernier aura la charge de la coordination des formations, de la mobilisation des personnes qui seront formées et de la logistique des ateliers.

a. Formation

Le prestataire proposera un contenu et une méthodologie d'atelier en fonction du profil et des pratiques courantes des 20 agents d'accompagnements ; établira des objectifs de formation ; proposera un programme de formation incluant un contenu détaillé, exécutera une série de formations auprès des 20 agents d'accompagnements. Le prestataire proposera des mesures de suivi et de feedback favorisant l'application de l'apprentissage des agents d'accompagnements dans leur quotidien et l'évolution des techniques.

b. Manuels et outils

Le prestataire apportera un appui technique au Programme dans l'identification des profils d'entrepreneurs potentiels ciblés par le Programme afin d'établir une fourchette de profils pour lesquels une adaptation des contenus est prévue. Le prestataire proposera une définition type englobant la fourchette de profils, comprenant une étendue de capacités (calcul, langage, lecture, abstraction).

En fonction de cette définition type, le prestataire fera une revue des contenus des manuels et outils en application dans la région et fera des recommandations sommaires sur des améliorations possibles, en termes de lisibilité, de simplicité et d'applicabilité au contexte local et aux niveaux compris dans la définition type. Le prestataire identifiera une série de manuels et d'outils, existants dans la région ou proposés par le prestataire, et qui feront l'objet d'une adaptation à la cible. Ces manuels et outils comprennent l'ensemble des thèmes de l'entrepreneuriat : identification de projet, étude de faisabilité, plan d'affaires, mise en marché, etc.).

Le prestataire identifiera et proposera des simplifications ou d'adaptations permettant au profil type de manier les outils dans le contexte local et en fonction d'un niveau académique limité. Le prestataire introduira ces adaptations dans des ateliers participatifs avec les 20 agents d'accompagnement ciblés afin de modifier et/ou compléter le contenu en fonction des pratiques et de l'expérience des agents d'accompagnement.

Le prestataire produira et éditera pour publication les outils et manuels développés collectivement dans le processus décrit ci-dessus. Les thèmes à traiter sont détaillés ci-dessous. Le nombre approximatif de pages au total est : quatre-vingts (80) pages.

Pré-création

- Profil d'entrepreneur
- Les opportunités existantes d'accompagnement et de financement
- Les formes entreprises
- Identification et développement de l'idée de projet
- Pitch

- L'étude de faisabilité
- Etude de marché
- Etude technique
- Etude financière
- Etude juridique
- Model business plan

Post Création

- Communication persuasive
- Gestion commerciale
- Gestion financière
- Clôture des comptes annuels
- Déclarations fiscales
- Pratiques de networking et de mise en relation

Livrables

1. Une définition type de la fourchette de profils ciblés
2. L'approche pédagogique globale, incluant les capacités à renforcer, l'approche de formation, et l'évaluation des acquis de chaque phase
3. Les outils et contenus de formation et les rapports de formation
4. Les contenus à adapter, après sélection, et les ajouts proposés
5. Un guide de l'accompagnateurs en entrepreneuriat
6. Les outils et manuels adaptés, édités et mis en page
7. Un rapport global sur la mission

Le nombre de personnes/jour estimé pour la réalisation du mandat est de cent (100) jours au total, incluant l'édition des outils et manuels. Les frais d'impression ne font pas partie du mandat. Les frais d'ateliers ne font pas partie du mandat. La proposition doit inclure les frais de déplacement et de séjour du personnel du prestataire.

Les prestations doivent être complétées au plus tard le 31 octobre 2023

Compétences des prestataires

Le prestataire recherché a de solides compétences en méthodes participatives, en facilitation, en accompagnement, en développement de contenus pédagogiques adaptés et en édition de matériels pédagogiques. Les propositions seront évaluées en fonction des critères suivants :

Critères	Points
Expérience documentée en méthodes participatives et facilitation	15
Expérience documentée en pédagogie, incluant la production et l'édition de manuels et outils de formation et/ou d'enseignement	15

Qualité des productions récentes	15
Compréhension du mandat et méthodologie proposée	10
Compétences du personnel proposé	25
Réalisme du calendrier proposé	10
Justesse des coûts proposés en fonction de la prestation	10
TOTAL	100